

PLAN DE MOBILITÉ : BILAN 2009 – ACTIONS 2010

1. BILAN 2009

1.1 Abonnements de transports publics et écomobilité

Personnel AIG

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'abonnements unireso subventionnés	67	82	86	93	101	102
Nombre d'abonnements CFF subventionnés	6	9	5	10	11	15
Nombre de primes d'écomobilité accordées				19	32	26
Total des abonnements de transports publics et prime d'écomobilité	73	91	91	122	144	143
Proportion par rapport au nombre d'employés	12%	14%	14%	18%	20%	19%
Effectif	600	630	660	680	723	754

Personnels de l'Aéroport (sociétés participantes et AIG)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'abonnements unireso distribués	562	562	642	710	809	839
Nombre d'abonnements CFF subventionnés		39	79	99	75	88
Total des abonnements de transports publics et prime d'écomobilité	562	601	721	828	916	953
Proportion par rapport au nombre d'employés	10%	10%	11%	13%	13%	13%
Effectif*	5600	6200	6500	6600	7000	7300

*L'effectif aéroport est une estimation par rapport aux chiffres donnés par les sociétés en début d'année.

En juin 2009, 92 sociétés participent au plan de mobilité. Elles représentent 7'300 employés sur le site aéroportuaire (AIG compris).

Analyse

Pour le personnel AIG en 2009 : 19% du personnel bénéficie d'un abonnement de transports publics subventionné ou d'une prime d'écomobilité (usagers du vélo ou de la marche à pied). Le nombre de bénéficiaires d'un abonnement de transports publics (16% de l'effectif) a légèrement augmenté alors que le nombre de primes d'écomobilité distribuées a baissé.

Pour les personnels de l'Aéroport (AIG compris) : 13% de l'effectif des sociétés participantes (AIG compris) au plan de mobilité bénéficie d'un abonnement de transports publics subventionné ou d'une prime d'écomobilité (AIG seulement). L'objectif 2009 d'arriver à 15% de l'effectif n'est pas atteint.

L'un des freins reste la communication compte tenu de la diversité des lieux de travail et des sociétés, ainsi que des changements fréquents dans les effectifs. Beaucoup d'employés de l'aéroport ne sont toujours pas au courant des avantages dont ils peuvent bénéficier en matière de transport. Il est donc important d'effectuer régulièrement des campagnes d'information et de relancer les différentes sociétés aéroportuaires.

1.2 Navettes personnels Aéroport (NPA)

Utilisation des Navettes Personnels Aéroport (NPA)

	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre moyen d'utilisations par semaine	141	189	322	474	582
Nombre d'utilisations par an	7347	9878	16737	24653	30259
Cout par utilisateur [CHF]	46	32	32	28	26
Taux de remplissage navette fixe	2	4	4.1	5.1	5.5
Progression par rapport à l'année précédente		2006	2007	2008	2009
Nombre d'utilisations		34%	70%	47%	23%
Cout par utilisateur [CHF]		-30%	-1%	-12%	-8%
Taux de remplissage navette fixe		100%	3%	23%	7%

Une nouvelle zone sur appel a été créée en 2009 du côté de Thonex / Chêne portant le réseau à 3 lignes fixes et 9 zones sur appel.

En 2009, plus de 30'000 personnes ont utilisé ce service et 83 utilisateurs par jour en moyenne, soit une progression de 23% par rapport à 2008. Le coût par utilisateur continue de baisser.

Le succès des NPA se confirme encore. Ce service répond à une demande croissante, d'autant plus importante suite à l'avancement des horaires d'ouverture des commerces de l'aéroport et à la suppression du service Taxibus des TPG.

1.3 Abonnements de parking

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'abonnements de parking personnels de l'Aéroport (sans sociétés externes, chiffres du mois de février 2010)	4'690	4'701	4'863	4'448	4'623	4'549
dont sociétés et instances	4'200	4'192	4'363	3'920	4048	3954
dont AIG	490	509	500	528	575	595
Proportion d'abonnements de parking par rapport au nombre d'employés		65%	62%	56%	55%	56%
dont AIG		81%	76%	78%	80%	79%
Effectif total aéroport (en nombre de personnes)	7000	7200	7800	7900	8390	8150

**L'effectif aéroport est une estimation par rapport aux chiffres donnés par les sociétés en début d'année.*

Entre janvier 2009 et janvier 2010, le nombre d'abonnements de parking attribués aux personnels de l'aéroport a diminué alors que les zones d'accès sans voiture (zones bien desservies par les transports publics) sont restées les mêmes. Cette diminution est en partie liée à la diminution du nombre d'emplois dans les sociétés aéroportuaires et vraisemblablement aussi à l'application des règles d'attribution des abonnements de parking aux nouveaux collaborateurs.

Concernant l'AIG, 79% du personnel est titulaire d'un abonnement de parking en 2009. L'AIG est plutôt un mauvais élève dans ce domaine, ce qui s'explique en particulier par le prix bas des abonnements de parking et par la proximité des parkings par rapport aux lieux de travail.

Pour les personnels de l'aéroport (AIG compris : 8150 personnes), la part d'employés titulaires d'un abonnement de parking est de 56%, légèrement en hausse par rapport à 2008 mais identique à 2007, ce qui est positif. Certaines sociétés comme Dnata et Swissport ne donnent pas d'abonnement de parking à leur personnel auxiliaire ce qui contribue à faire baisser ce pourcentage.

Comme expliqué les années précédentes, les abonnements comptabilisés dans cette statistique ne représentent pas complètement la part d'employés venant en voiture et stationnant autour de l'aéroport pour plusieurs raisons : certaines sociétés ont leur propre parking (Skyguide, PSI, Tag Aviation) et un certain nombre de collaborateurs peuvent facilement stationner sur la voie publique (employés du centre d'aviation générale et du Fret).

Le logiciel de gestion des abonnements de parking (GesAbo) ne permet pas d'appliquer de manière systématique les règles d'attribution des abonnements et ne joue donc pas totalement son rôle. Le problème principal est le manque de rigueur de certaines sociétés qui ne mettent pas à jour dans le système les données concernant leur personnel titulaire d'un abonnement de parking (passage de l'abonnement d'une personne à une autre sans changement des coordonnées dans GesAbo). Certaines sociétés abusent vraisemblablement aussi des abonnements non nominatifs. Il s'agira de faire comprendre aux sociétés qu'elles doivent gérer leurs abonnements de parkings de manière plus rigoureuse.

2. ACTIONS ENVISAGÉES EN 2010

2.1 Parkings

Une augmentation des tarifs des abonnements de parkings est prévue le 1^{er} janvier 2011.

Les critères d'attribution des abonnements de parking restent les mêmes que ceux appliqués depuis 2007 (plus de 20 min en transports publics ou NPA ou temps de transports publics supérieur à 1.5 fois le temps en voiture). Ils tiennent compte du réseau des Navettes Personnels Aéroport (NPA) pour les personnes travaillant en dehors de la plage 6h30 - 20h30.

Les zones d'accès sans voiture ont été étendues suite au développement du réseau TPG du côté de Vernier (ligne 28) et de Ferney-Voltaire (ligne Y) en décembre 2009, ainsi que du développement des NPA. Les nouvelles zones ont été intégrées dans le logiciel de gestion des abonnements de parking (GesAbo) en juin 2010. Cette extension va contribuer à réduire le nombre de bénéficiaires d'un abonnement de parking.

Le problème de la mauvaise utilisation de GesAbo par les sociétés doit être résolu. Il s'agit d'alerter les sociétés concernées de ce problème afin qu'elles soient plus rigoureuses dans la gestion de leurs abonnements.

2.2 Mesures incitatives

Développement des NPA

Le réseau des Navettes Personnels Aéroport s'est étendu avec la mise en place d'une ligne fixe, la NPA 4, entre Onex – Le Lignon et l'aéroport (arrivées à l'Aéroport à 4h19 et 5h22) et de 2 zones sur appel desservant les Quartiers de Florissant (NPA 20) depuis Conches et de Malagnou (NPA 19) depuis Thonex-Vallard-Douane. La zone NPA 19 a été étendue jusqu'à Moillesulaz. Le réseau complet des NPA comprend ainsi quatre lignes fixes et onze zones sur appel.

Nous nous efforçons d'optimiser au maximum les NPA afin qu'elles ne circulent pas en doublon avec les transports publics. Ainsi, depuis 2010, 3 NPA sur appel (10, 11 et 15) s'arrêtent à 5h30 du lundi au vendredi et circulent jusqu'à 6h les week-ends et jours fériés. Cette mesure engendre quelques contraintes pour les utilisateurs qui doivent prendre le bus la semaine et les NPA le week-end mais permet de réaliser des économies.

Les horaires des NPA sont adaptés au fur et à mesure de l'évolution du réseau de transports publics mais les horaires des TPG ne permettent pour l'instant pas toujours de se rendre à l'aéroport avant 6h, surtout le week-end.

Logiciel de covoiturage pour l'ensemble de l'Aéroport

Le covoiturage présente un grand potentiel d'utilisation, en particulier dans les zones mal (ou pas) desservies par les transports publics et permet de réduire le nombre de voitures sur les routes.

Le site de mise en relation pour le covoiturage (www.gva.ch/covoiturage) est en ligne depuis janvier 2010. Une campagne de communication a été menée simultanément pour le faire connaître (articles dans le 23-05, intranet, affiches).

Le nombre d'inscriptions sur le site est pour l'instant faible, même s'il est encore trop tôt pour tirer un bilan de l'action. Une deuxième vague de communication doit être lancée au mois de septembre, notamment dans le cadre de l'objectif AIG 2010.

En complément à la mise en place du logiciel, des avantages devront être proposés aux covoitureurs afin d'augmenter l'attractivité de ce mode de transport. Les pistes à explorer sont les suivantes : réservation de places dans des parkings proches des lieux de travail (système de contrôle à mettre en place), abonnements au TCS, cours éco-drive, autres avantages à définir.

Communication

Une action de communication est envisagée dans le cadre de la semaine de la mobilité qui a lieu du 16 au 22 septembre. L'idée est de mettre en place des stands d'information sur les modes de transport durables à différents endroits de l'aéroport afin de toucher un maximum de collaborateurs. Cette action serait également menée dans le cadre de l'objectif AIG 2010.

* * *

Personnes de contact pour le plan de mobilité : Virginie MARCHE et Philippe QUAGLIA ; pour les parkings : M. Charles CAND.